

## COMPTE RENDU REUNION DU 4 DECEMBRE 2018

Madame le Maire présente aux élus le projet de mise en sécurité de la traversée du Bourg réalisé par le cabinet AZIMUT. Les donnent leurs avis sur ce projet qui sera présenté au Centre Routier Départemental le 11 décembre.

### Délibérations

ADHESION AU CNAS : Afin de d'une action sociale de qualité permettant de renforcer la reconnaissance de ses salariés le conseil municipal propose d'adhérer au CNAS au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et autorise Mme le Maire à signer la convention d'adhésion, de verser au CNAS la cotisation correspondante, de désigner Mme Delong Martine déléguée représentant la Mairie, de faire procéder à la désignation d'un membre du personnel pour représenter la Mairie. Après en avoir délibéré les élus votent cette délibération à l'unanimité.

AMORTISSEMENTS : Mme le Maire informe les élus que suite aux écritures comptables des mises à disposition des biens envers la CDC du Sud Gironde, certains biens restant dans l'actif de la commune doivent faire l'objet d'amortissements. Elle demande à l'assemblée de définir la durée des amortissements. Après en avoir délibéré le conseil vote à l'unanimité les durées d'amortissement suivantes :

Frais d'études : 5 ans, subventions équipement versées 5 ans, subventions bâtiments et installations : 30 ans, autres immobilisations incorporelles : 10ans, subventions état et établissements nationaux : 5 ans, subvention département : 5 ans.

SUBVENTION CROIX ROUGE : Une subvention de 50€ au garage solidaire INSERMECA est inscrite au budget, ce garage n'existe plus. Madame le Maire propose de verser une subvention de 50€ à la Croix Rouge qui vient en aide alimentaire aux personnes défavorisées de la commune.

### INFOS DIVERSES

REPAS DES AINES : La date retenue est le samedi 30 mars, le devis retenu s'élève à 25€ par personne.

VŒUX A LA POPULATION : la présentation des vœux est fixée au samedi 5 janvier à 16 heures avec partage de la galette des invitations à l'ensemble des foyers sera distribué la semaine 51.

MAISON MEDICALE : la CDC Sud Gironde doit délibérer lors de son prochain conseil communautaire pour valider une implantation d'une future Maison Médicale sur la commune de Pian sur Garonne, terrain laissé à disposition par l'ancienne CDC des Coteaux Macariens.

INFOS RPI : Madame Dubrana informe les élus des difficultés rencontrées à l'école de Sainte Foy la Longue (enfants agités). Mobilisation des enseignants, inspecteur, élus, parents des enfants concernés afin de trouver des solutions pour retrouver un équilibre pour le bien de tous.

INFOS BIBLIOTHEQUE : Madame Tréjaut confirme le bon fonctionnement de la bibliothèque et la bonne coordination des bibliothécaires bénévoles.

La séance est levée à 20h15

;